

## COUPE RÉGIONALE ÉQUIPES JEUNES POUSSINS/BENJAMINS/MINIMES GARÇONS ET FILLES

**SEXE** : féminin et masculin

**ANNÉE DE NAISSANCE** : poussins, benjamins et minimes

**NATIONALITÉ** : française et étrangère (telle que définie dans le code sportif)

**GRADES – LICENCE – PASSEPORT – CERTIFICAT MEDICAL** :

- Minimum blanche-jaune pour les poussin(e)s, jaune/orange pour les Benjamin(e)s, orange pour les Minimes
- 1 seul, celui de la saison en cours pour les Poussin(e)s ; 2 dont celui de la saison en cours, pour les autres
- Passeport de moins de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée)
- Certificat médical obligatoire mentionnant l'absence de contre-indication la pratique du judo, jujitsu, en compétition datant de moins d'un an au jour de la compétition.
- **Etrangers : 3 années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours.**

### **PARTICIPANTS:**

- Chaque équipe doit comporter au moins 3 judokas chez les garçons et 2 judokas chez les filles
- 2 extérieurs autorisés dans les équipes garçons et 1 extérieure autorisée dans les équipes filles (pas de nécessité de convention de double appartenance, mais le judoka devra être en règle)
- Le nom de l'équipe sera celui du club majoritaire avec la possibilité d'être suivi des clubs associés
- Un club qui dispose d'une équipe complète peut mettre à disposition d'autres combattants de son club au bénéfice d'équipes incomplètes
- Le club qui prête un judoka à un autre club au 1<sup>er</sup> niveau peut le récupérer au 2<sup>ème</sup> niveau
- Les associations se font dès le premier niveau de compétition. De ce fait un club qui n'a pas fait d'association au niveau départemental, ne peut pas en faire au niveau régional
- Deux clubs associés à la phase départementale pourront inverser le club majoritaire à la phase régionale
- Un athlète ne peut être inscrit que dans une seule équipe le jour de la compétition !
- Un remplaçant est autorisé pour chaque catégorie de poids
- La constitution de l'équipe au niveau départemental peut se faire jusqu'au jour de la compétition
- Les remplaçants peuvent intervenir si le résultat de la rencontre est acquis
- Entre la phase départementale et régionale l'association de clubs doit être respectée

**Siège social** : 147 rue Fleming 62 400 BETHUNE

**Adresse postale** : 2 rue Lescouvé 80 000 AMIENS

**Tél.** : 03.22.80.17.32

**Site internet** : <http://hautsdefrancejudo.fr> **Email** : [liguehautsdefrancejudo@gmail.com](mailto:liguehautsdefrancejudo@gmail.com)

Equipes Poussines : **-28kg** /-32kg/-36kg/-40kg

Equipes Poussins : -27kg/-30kg/-34kg/-38kg/-42kg

Equipes Benjamines : -36kg/-40kg/-46kg

Equipes Benjamins : -34kg/-38kg/-42kg/-46kg/-50kg

Equipes Minimes F : -44kg/-50kg/-57kg

Equipes Minimes G : -42kg/-46kg/-50kg/-55kg/-60kg

Tolérance de poids de 500g

Attention pas de surclassement possible !

**Le poids de la catégorie la plus légère ne pourra pas être inférieur de plus de 15 % arrondi à l'unité (exemple un minime -42kg ne pourra pas peser moins de 36kg)**

### TEMPS DE COMBAT:

- Poussins/Poussines : 1 minute 30
- Benjamins/Benjamins : 2 minutes
- Minimes filles et garçons : 2 minutes

Récupération : 2 fois le temps nominal de combat

**Pas davantage décisif : Hikiwake annoncé en fin de combat si égalité de score (chez les poussins et poussines le Yaku peut également être tiré au sort)**

### Règlement des animations

#### EQUIPE : Spécificités en cas d'égalité

En cas d'égalité de victoires et de points à l'issue de la rencontre la démarche pour départager les deux équipes est la suivante :

- Si des combats se sont terminés par Hikiwaké, ils doivent être refaits avec décisior obligatoire ;
- Si aucun hikiwake ou s'il y a toujours égalité, une catégorie de poids où il y a un représentant présent dans chaque équipe est tirée au sort et le combat est refait avec décisior obligatoire .

---

**EPREUVE TECHNIQUE EN COUPLE SPECIFIQUE POUR LES  
POUSSIN(E)S :**

Chaque équipe présentera un couple technique, ce couple pourra faire partie ou non des 10 judokas de l'équipe masculine (Titulaires + remplaçants) ou des 8 judokas de l'équipe féminine ; ce couple pourra être mixte, mais ne pourra pas être uniquement féminin pour la rencontre des garçons et vice-versa. Ce couple exécutera un randori souple en même temps que le couple de l'autre équipe. Un jury déterminera le meilleur couple, qui pourra rapporter à son équipe, une victoire et 10 points. ~~De plus à noter qu'en cas de parfaite égalité entre 2 équipes (même nombre de victoires et de points), le couple qui aura gagné le randori souple fera gagner son équipe !~~

Le temps de l'épreuve technique est de 1 minute.

Les jurys pour la phase régionale seront composés **d'enseignants** sélectionnés par **les différents comités**.

**EPREUVES DE SELECTION :**

Département : sur engagement

Région : Sur sélection départementale : 8 premières équipes du Pas de Calais et 12 premières équipes du Nord. (Inscription par les départements via extranet pour la phase régionale).

Pour les clubs de Picardie : pas de phase départementale. Inscription directement par les clubs via extranet pour la phase de régionale.

**FORMULE DE COMPETITION:**

- Pour le salut, l'ensemble de l'équipe (titulaires, remplaçants et couple technique pour les poussins) se présente dans l'ordre des catégories de poids
- L'ordre des rencontres se fait par ordre croissant des catégories de poids.
- Pour les poussins, le couple technique débute.

*Pour une meilleure harmonisation et une meilleure préparation avec vos élèves, voici la définition du randori souple qui sera jugé lors de ces rencontres :*

**Yaku Soku Geiko** : Exercice d'entraînement à l'attaque. Les deux partenaires recherchent les opportunités, la vitesse, l'efficacité, etc. Ils peuvent insister sur tel ou tel point de leur entraînement réciproque en modifiant la convention de cet exercice. Les deux partenaires cultivent l'esquive, la défense, le déplacement, etc ... sans attitude défensive exagérée (ex : bras tendus ...). La diversité *Ne Waza /Tachi Waza* n'est pas imposée mais reste bien entendu autorisée pour cet exercice.

**Siège social** : 147 rue Fleming 62 400 BETHUNE

**Adresse postale** : 2 rue Lescouvé 80 000 AMIENS

**Tél.** : 03.22.80.17.32

**Site internet** : <http://hautsdefrancejudo.fr> **Email** : [liguehautsdefrancejudo@gmail.com](mailto:liguehautsdefrancejudo@gmail.com)